

Augmentations : beaucoup d'oubliés

La Direction de la DOE nous présente les chiffres des augmentations salariales de l'année 2014. Ils intègrent l'AE GE et sont ordonnés par les différentes dispositions de l'accord : type de population, niveau, âge et sexe. La présentation prend aussi en compte les mesures collectives, individuelles, promotionnelles ou de rattrapage d'égalité. Dans ce résumé, notre déclaration préalable et les mesures dont on vous fait grâce des détails des 54 pages des résultats arrêtés au 31/12/2014.

■ La CFE-CGC ne l'a pas signé car ...

« C'est un accord que la CFE-CGC refuse de cautionner et ce, depuis 2011 car il est profondément **injuste**.

Injuste car, nous allons le constater, en 2014, peu de collaborateurs ont bénéficié des 1,8% annoncés.

Injuste car les budgets dédiés à la promotion et au rattrapage des inégalités ne sont quasiment jamais entièrement consommés comme en 2013.

Injuste car les économies réalisées sur la baisse des effectifs en 2014 ne profitent pas aux personnels Orange France qui assurent pourtant 50% du CA. »

Voir dans www.cfecgc-orange.org thème argent / remuneration/ remuneration-ce-que-defend-la-cfe-cgc

■ Mesures collectives, êtes-vous dedans ?

- Sur les 1004 non cadres de droit privé (B,C,D) ; 387 n'ont pas bénéficié au 1er janvier 2014 des 320€ auxquels pouvaient s'ajouter 150€ si le salaire est inférieur ou égal à 26000€ annuels.
- Les 4129 fonctionnaires (classe I et II) ont vu leur complément salarial au 1er janvier 2014 augmenté de 120€ en base annualisée. A cette application, s'ajoute 150€ pour les 105 fonctionnaires (classe I et II) inférieurs à 26000€ bruts.
- Sur les cadres de droit privé ou fonctionnaires (Dbis, E,F), 865 ont perçu une augmentation de 450€ bruts en mesure garantie. 67 ont reçu un supplément de 300€ car <32000€/an et 333 le supplément de 150€ car leurs salaires sont compris entre 32000 et 38150€ à l'année.

■ Mesures individuelles, êtes-vous concernés ?

- Sur les 1189 cadres (Dbis, E, F) ; 757 n'ont pas reçu d'augmentation individuelle. 50 ont bénéficié d'une mesure d'ajustement de position salarial.
- Pour la reconnaissance individuelle, 779 collègues ont eu une augmentation dite AIGPEC* validée par la DOE qui

recevait les demandes (hors AE) des unités. Ce budget (hors AE, 166k€ Cadres et 680k€ NC) n'a pas été consommé complètement faute de besoin exprimé bien que tous les postulants ont été approuvés. A noter que cette augmentation est cumulable avec une promotion.



■ Promotion, êtes-vous délaissés ?

- 731 promotions ont eue lieu comprenant les promotions « techniques ». 10 ont ainsi permis de corriger des situations de sous positionnement et 13 pour des reconnaissances spécifiques pour des fonctionnaires du grade d'agent de maîtrise (II.3) n'atteignant pas l'indice terminal.

■ Egalité salariale, êtes-vous exclus ?

- 14 femmes non cadres de droit privé (B,C,D) ont bénéficiés d'une correction d'écart de salaire. 12 femmes cadres ont reçu une correction de leur salaire pour l'écart entre hommes et femmes.
- Sur les 198 jeunes employés ou maîtrises (- 30 ans) et en début de carrière (- 4 ans), 38 n'ont rien perçu.
- Sur les 20 jeunes cadres (- 30 ans) et en début de carrière (- 4 ans), 4 n'ont pas perçu une augmentation.

*AIGPEC : Augmentation Individuelle, mesure Gestion Prévisionnelle Emploi et Compétence

La CFE-CGC revendique

- ➔ pour le pouvoir d'achat des personnels d'Orange
- ➔ par des actions concrètes, les droits en matière de part variable, en indemnités de congés payés, en heures supplémentaires, en jours fériés et travail, en avantage véhicule

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

Vos correspondants CFE-CGC

Philippe Takacs – 06 72 14 53 49
Jean Jacques Pascarel – 06 08 85 73 00
Christine Bonduelle – 06 80 48 75 03

Tous vos contacts CFE-CGC dans l'annuaire du syndicat

bit.ly/annuaireCFECCG

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre



facebook.com/cfecgc.orange



twitter.com/CFECCGOrange



Tout ce que la Direction vous tait
est sur le web CFE-CGC !
www.cfecgc-orange.org



■ Emportez-nous sur votre mobile ou tablette !



application iPhone



application Android



accès via navigateur

■ Abonnez-vous gratuitement !

La CFE-CGC vous informe sur l'actualité du Groupe Orange, décryptée par notre organisation. Parmi les thèmes que nous abordons régulièrement : emploi, rémunération, conditions de travail, stratégie d'entreprise, analyse des résultats, actualité sociale.

Pour recevoir nos publications par mail, compléter le coupon ci-dessous et (au choix) :

- le faxer au 01 40 45 51 57
- le scanner et l'envoyer par mail à info@cfecgc-orange.org
- le remettre à un représentant CFE-CGC Orange

Et aussi :

- vous abonner en ligne : <http://bit.ly/abtCFE-CGC>
- télécharger notre livret d'engagement : <http://bit.ly/livretCFE-CGC>
- adhérer : <http://bit.ly/adhererCFE-CGC>

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique exclusivement destiné à la gestion de vos abonnements, et sont traitées de manière confidentielle. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en écrivant à la CFE-CGC Orange.